



**PRÉFET
DE LA
CHARENTE-
MARITIME**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La Rochelle, jeudi 14 août 2025.

**VIGILANCE ORANGE POUR RISQUE DE CANICULE
DANS LE DÉPARTEMENT DE LA CHARENTE-MARITIME**

Météo-France a émis un avis de niveau orange pour un phénomène de canicule sur l'ensemble du département de la Charente-Maritime à compter du jeudi 14 août 2025 à 12 h, avec un pic de chaleur à 37 degrés voire 40 degrés localement.

Aussi, Brice Blondel, préfet de la Charente-Maritime, décide d'activer le niveau 3 du Plan de Gestion Départemental Canicule. Il invite dès à présent tous les services de l'État et les acteurs locaux à se mobiliser et à prendre les mesures particulières qu'ils jugeront utiles et adaptées à cette situation.

En alerte canicule orange, chacun d'entre nous est concerné, même les personnes en bonne santé.

CONSEILS DE COMPORTEMENT

- **Buvez régulièrement** de l'eau sans attendre d'avoir soif et mangez normalement sans consommer d'alcool.
- **Rafrâchissez-vous** et mouillez-vous le corps (au moins le visage et les avants bras) plusieurs fois par jour.
- **Évitez de sortir** aux heures les plus chaudes de la journée.
- **Limitez vos activités** physiques et sportives.
- **Maintenez votre logement frais** en fermant volets et fenêtres pendant la journée et aérez la nuit.
- **Prenez des nouvelles de vos proches**, particulièrement des personnes fragiles et/ou isolées.
- **Donnez régulièrement de vos nouvelles** à vos proches et, dès que nécessaire, osez demander de l'aide.
- **Soyez attentifs aux autres**, témoins d'une personne victime d'un malaise ? Appelez le 15 ou le 18.

Les nourrissons, les jeunes enfants et les adultes (notamment les travailleurs exposés à la chaleur) s'exposent aussi au risque de la déshydratation, car ils transpirent beaucoup pour maintenir leur corps à la bonne température. Pour y remédier, ils doivent boire abondamment, surtout de l'eau ou des boissons non alcoolisées.

En cas de malaise ou de troubles du comportement (étourdissements, maux de tête violents, grande fatigue, nausées, crampes musculaires...), n'hésitez pas à appeler un médecin, le 15 (SAMU) ou le 18 (Sapeurs-Pompiers).

CONTACT PRESSE

Service départemental de la communication interministérielle
Muriel Tabary-Dumas, Cheffe de service – 06 37 74 87 22
Aurore Turmel, Adjointe à la Cheffe de Service – 06 02 15 77 12
Mél. pref-communication@charente-maritime.gouv.fr

38 rue Réaumur - CS 70000
17017 LA ROCHELLE CEDEX 1
www.charente-maritime.gouv.fr
Facebook | Instagram | X | Youtube



FEUX DE FORÊT/FEUX DE RÉCOLTE

Les conditions climatiques de ces dernières semaines, marquées par une sécheresse particulièrement précoce et de fortes chaleurs, favorisent le développement de nombreux feux d'espaces agricoles et naturels dans le département et conduire à une forte mobilisation des sapeurs-pompiers.

Le préfet appelle chacun à la plus grande vigilance en adoptant les bons comportements pour protéger les forêts et l'ensemble des espaces naturels.

POUR PRÉVENIR LES FEUX DE FORÊT

- **Ne pas faire de barbecue** aux abords ou en zone boisée.
- **Ne pas jeter de mégots** par terre ou par la fenêtre d'un véhicule.
- **Ne pas faire de travaux** source d'étincelles aux abords des zones boisées et de cultures.
- **Ne pas stocker de combustibles** près des habitations.

CONTACT PRESSE

Service départemental de la communication interministérielle
Muriel Tabary-Dumas, *Cheffe de service* – 06 37 74 87 22
Aurore Turmel, *Adjointe à la Cheffe de Service* – 06 02 15 77 12
Mél. pref-communication@charente-maritime.gouv.fr

38 rue Réaumur - CS 70000
17017 LA ROCHELLE CEDEX 1
www.charente-maritime.gouv.fr
Facebook | Instagram | X | Youtube

